



Nom du produit: **SPE 1923**

### 3.2 Mélange

#### Composants dangereux

Nom chimique	ECHA no. liste *	N° d'enr. REACH	Classification (CE) 1272/2008	Conc. gamme
Hydrocarbon, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	920-107-4	01-2119453414-43-XXXX	Asp. Tox. 1; H304, EUH066	20-30 %
Isotridecanol, éthoxylé	polymère	Non applicable (polymère)	Acute Tox. 4; H 302, Eye Dam. 1; H 318	< 5 %

Pour l'explication des abréviations voir section 16

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

<i>Inhalation:</i>	Amener la personne à l'air libre. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
<i>Contact avec la peau :</i>	Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante en enlevant les vêtements. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<i>Contact avec les yeux :</i>	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières (min 15 min.). Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
<i>Ingestion:</i>	Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Anti-Poison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucune raisonnablement prévisible

*Autres informations:*

Aucun(e)

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**appropriés:** Eau, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre sèche  
Attention ! En cas de déversement, le produit peut occasionner des conditions extrêmement glissantes

**inappropriés:** aucun

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

*Produit de décomposition dangereux*

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de: ammoniac, chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote (NOx), oxydes de carbone (COx). Le cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) peut être produit en cas de combustion dans une atmosphère pauvre en oxygène.

**Nom du produit:** **SPE 1923**

### 5.3 Conseils aux pompiers

<i>Mesures de protection</i>	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
<i>Autres informations</i>	En cas de déversement, le produit peut occasionner des conditions extrêmement glissantes.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<i>Précautions individuelles:</i>	Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. En cas de déversement, le produit peut occasionner des conditions extrêmement glissantes.
<i>Équipement de protection:</i>	Porter un équipement de protection individuelle adéquat (voir section 8, contrôle de l'exposition/protection individuelle).
<i>Procédure d'urgence:</i>	Eloigner les personnes des flaques/fuites. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Comme tout produit chimique, ne pas déverser dans les eaux de surface.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### *Petits déversements*

Ne pas rincer à l'eau. Enlever avec un absorbant inerte, déposer dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### *Gros déversements*

Ne pas rincer à l'eau. Endiguer. Nettoyer rapidement en absorbant.

#### *Résidus*

Enlever avec un absorbant inerte. Après nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

### 6.4 Références à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage; SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle;

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour la manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Rend les surfaces extrêmement glissantes en cas de déversement. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. La congélation affectera la condition physique et peut endommager le produit.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites nationales d'exposition professionnelle:

**Nom du produit:** **SPE 1923**

Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

200 mg/m<sup>3</sup> (8 - heures)

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée d'effet minimal (DMEL)

Aucune à notre connaissance.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Aucune à notre connaissance.

## **8.2 Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Aspiration locale en cas de brouillards, la ventilation naturelle est suffisante en l'absence de brouillards.

Des mesures de protections individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

a) *Protection des yeux/ du visage:*

Lunettes de sécurité avec protection latérales.

b) *Protection de la peau:*

Porter une combinaison et/ou tablier et des chaussures de sécurité si un contact physique peut subvenir.

c) *Protection de la peau:*

i) protection des mains: Gants en PVC ou autre matière plastique

ii) autres: porter une combinaison et/ou un tablier en caoutchouc si un contact physique peut advenir

d) *Protection respiratoire:*

Aucun équipement de protection respiratoire n'est normalement nécessaire.

e) *Conseil supplémentaire:*

Se laver les mains avant les pauses, à la fin de la journée de travail et après manipulation du produit. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

a) Apparence	Liquide
b) Odeur:	aliphatique
c) Seuil olfactif:	Pas d'information disponible
d) pH:	4 - 6 @ 5 g/l
e) Point de fusion/ point de congélation:	< 5°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
g) Point d'éclair:	N'a pas de point éclair
h) Taux d'évaporation:	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable
j) Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	Non applicable
k) Pression de vapeur:	2,3 kPa @ 20°C
l) Densité de vapeur:	0,804 g/l @ 20°C

**Nom du produit:** **SPE 1923**

m) Densité relative:	1,0 - 1,2
n) Solubilité:	complètement miscible
o) Coefficient de partage:	Non applicable
p) Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
q) Température de décomposition:	> 150°C
r) Viscosité:	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
s) Propriétés explosives:	Ne devrait pas être explosif sur base de la structure chimique.
t) Propriétés comburantes:	Ne devrait pas être comburant sur base de la structure chimique.

### 9.2. Autres informations

Aucun(e)

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>10.1 Réactivité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockages
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockages
<b>10.3 Possibilité de réaction dangereuse</b>	Les agents oxydants peuvent causer une réaction
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Agents oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de: ammoniac, gaz chlorhydrique, (NO<sub>x</sub>), oxydes de carbones (CO<sub>x</sub>). Le cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) peut être produit dans une atmosphère pauvre en oxygène.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Information sur le produit fourni tel quel

Toxicité aiguë par voie orale	DL50/orale/rat > 5000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50/cutanée/rat > 5000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant
Lésions oculaires graves /irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Non sensibilisant.
Cancérogénicité:	Non cancérogène
Toxicité pour la reproduction	Non toxique pour la reproduction
STOT-exposition unique:	Pas d'effet connu
STOT-exposition répétée:	Pas d'effet connu
Danger par aspiration:	Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état ou il est fourni.



**Nom du produit: SPE 1923**

Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

<i>Toxicité aiguë par voie orale</i>	DL50/orale/rat > 5000 mg/kg (OCDE 401)
<i>Toxicité aiguë par voie cutanée</i>	DL50/cutanée/lapin > 5000 mg/kg (OCDE 402)
<i>Toxicité aiguë par inhalation</i>	CL50/inhalation/4 h/rat = 4951 mg/m <sup>3</sup> (OCDE 403)
<i>Corrosion cutanée/irritation cutanée</i>	Non irritant (OCDE 404). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<i>Lésions oculaires graves /irritation oculaire</i>	Non irritant (OCDE 405)
<i>Sensibilisation respiratoire/cutanée</i>	Non sensibilisant, par analogie avec des produits similaires (OCDE 406)
<i>Mutagénicité:</i>	Non mutagène (OCDE 471,473,474,476,478)
<i>Cancérogénicité:</i>	Non cancérogène (étude chez le rat, OCDE 451)
<i>Toxicité pour la reproduction</i>	Par analogie avec des substances similaires, cette substance ne devrait pas être toxique pour la reproduction. CSENO/rat = 300 ppm (OCDE 421)
<i>STOT-exposition unique:</i>	Pas d'effet connu
<i>STOT-exposition répétée:</i>	DSENO/oral/rat/90 jours >= 3000 mg/kg/jour (OCDE 408) (Basé sur des résultats obtenus à partir de tests sur des produits similaires)
<i>Danger par aspiration:</i>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration par les voies respiratoires.
<u>Isotridecanol, éthoxylé</u>	
<i>Toxicité aiguë par voie orale</i>	DL50/orale/rat = 500 2000 mg/kg (OCDE 401)
<i>Toxicité aiguë par voie cutanée</i>	DL50/cutanée/lapin > 2000 mg/kg (OCDE 402)
<i>Toxicité aiguë par inhalation</i>	Donnée non disponible
<i>Corrosion cutanée/irritation cutanée</i>	Non irritant (OCDE 404)
<i>Lésions oculaires graves /irritation oculaire</i>	Provoque une sévère irritation des yeux (OCDE 405)
<i>Sensibilisation respiratoire/cutanée</i>	Des études chez le cobaye ont démontré que le produit n'est pas sensibilisant.
<i>Mutagénicité:</i>	Non mutagène
<i>Cancérogénicité:</i>	Non cancérogène
<i>Toxicité pour la reproduction</i>	Etude de toxicité pour la reproduction sur deux générations (OCDE 416): CSENO/rat > 250 mg/kg/j Etude de toxicité pour le dévelop. prénatal (OCDE 414) DSENO/toxicité maternelle/rat > 50 mg/kg/j DSENO/toxicité développement/rat > 50 mg/kg/j
<i>STOT-exposition unique:</i>	Pas d'effet connu
<i>STOT-exposition répétée:</i>	DSENO/oral/rat/600 jours = 50 mg/kg/j
<i>Danger par aspiration:</i>	Pas d'effet connu

Nom du produit: **SPE 1923**

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Informations sur le produit fourni tel quel

<b>Toxicité aiguë pour les poissons:</b>	CL50/Danio rerio/96 h = 10 - 100 mg/l (évalué)
<b>Toxicité aiguë pour les invertébrés:</b>	CE50/Daphnia magna/ 48 h = 10 - 100 mg/l (évalué)
<b>Toxicité aiguë pour les algues:</b>	Les tests d'inhibition des algues ne sont pas appropriés. Les caractéristiques floculantes du produit interfèrent directement dans le milieu du test empêchant la distribution homogène, ce qui invalide le test.
<b>Toxicité chronique pour les poissons:</b>	Pas d'information disponible
<b>Toxicité chronique pour les invertébrés:</b>	Pas d'information disponible
<b>Toxicité chronique pour les microorganismes:</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur les organismes terrestres:</b>	Pas d'information disponible
<b>Toxicité des sédiments:</b>	Pas de données disponibles. Facilement biodégradable, l'exposition aux sédiments est peu probable.

#### Informations pertinentes sur les composants dangereux:

Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

<b>Toxicité aiguë pour les poissons:</b>	CL0/Oncorhynchus mykiss/96 h > 1000 mg/l (OCDE 203)
<b>Toxicité aiguë pour les invertébrés:</b>	CE0/Daphnia magna/ 48 h > 1000 mg/l (OCDE 202)
<b>Toxicité aiguë pour les algues:</b>	IC0/Pseudokirchneriella subcapitata/72 h > 1000 mg/l (OCDE 201)
<b>Toxicité chronique pour les poissons:</b>	NOEC/Oncorhynchus mykiss/28 jours > 1000 mg/l
<b>Toxicité chronique pour les invertébrés:</b>	NOEC/Daphnia magna/ 21 jours > 1000 mg/l
<b>Toxicité chronique pour les microorganismes:</b>	CE50/Tetrahymena pyriformis/48 h > 1000 mg/l
<b>Effets sur les organismes terrestres:</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité des sédiments:</b>	Pas de données disponibles. Facilement biodégradable, l'exposition aux sédiments est peu probable.

#### Isotridecanol, éthoxylé

<b>Toxicité aiguë pour les poissons:</b>	CL50/Cyprinus carpio/96 h = 1-10 mg/l (OCDE 203)
<b>Toxicité aiguë pour les invertébrés:</b>	CE50/Daphnia / 48 h = 1-10 mg/l (OCDE 202)
<b>Toxicité aiguë pour les algues:</b>	IC50/Desmodesmus subspicatus/72 h = 1-10 mg/l (OCDE 201)
<b>Toxicité chronique pour les poissons:</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité chronique pour les invertébrés:</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité chronique pour les microorganismes:</b>	CE10/boues activées/17 h > 1000 mg/l (DIN 38412-8)
<b>Effets sur les organismes terrestres:</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité des sédiments:</b>	Donnée non disponible

**Nom du produit:** **SPE 1923**

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Informations sur le produit fourni tel quel

**Dégradation:** Facilement biodégradable

**Hydrolyse:** Aux ph naturels (>6), le produit se dégrade à plus de 70% en 28 jours dû à l'hydrolyse. Les sous-produits de l'hydrolyse n'ont pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.

**Photolyse:** Aucune donnée disponible

### Informations pertinentes sur les composants dangereux:

#### Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

**Dégradation:** Facilement biodégradable

**Hydrolyse:** Ne s'hydrolyse pas

**Photolyse:** Aucune donnée disponible

#### Isotridecanol, éthoxylé

**Dégradation:** Facilement biodégradable > 60% / 28 jours (OCDE 301B)

**Hydrolyse:** Ne s'hydrolyse pas

**Photolyse:** Aucune donnée disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Informations sur le produit fourni tel quel

Le produit ne devrait pas se bioaccumuler

**Coefficient de partage (Log Pow):** Non applicable

**Facteur de bioconcentration (FBC):** Pas d'information disponible

### Informations pertinentes sur les composants dangereux:

#### Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

**Coefficient de partage (Log Pow):** 3-6

**Facteur de bioconcentration (FBC):** Donnée non disponible

#### Isotridecanol, éthoxylé

**Coefficient de partage (Log Pow):** >3

**Facteur de bioconcentration (FBC):** Donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Informations sur le produit fourni tel quel

Donnée non disponible Pas d'information disponible

### Informations pertinentes sur les composants dangereux:

#### Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

**Koc:** Donnée non disponible

#### Isotridecanol, éthoxylé

**Koc:** > 5000

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne remplit pas les critères conformément à l'annexe XIII de REACH

## 12.6 Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance

Nom du produit: **SPE 1923**

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Déchets de résidus / produits non utilisés

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale et nationales.

##### Emballages contaminés:

Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

##### Récupération:

Entreposer les récipients et les mettre à disposition pour le recyclage du matériel en accord avec les réglementations locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux selon les réglementations transport.

Transport terrestre (ARD/RID), maritime (IMDG), aérien (IATA): non classé

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Tous les ingrédients de ce produit ont été enregistré ou pré-enregistré auprès de l'Agence Européenne des Produits Chimiques ou sont exemptés de l'être.

#### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour ce produit par la personne responsable de l'élaboration de cette fiche de données de sécurité. Toutes les informations pertinentes utilisées pour réaliser cette évaluation sont incluses dans cette Fiche de Données de Sécurité ainsi que toute éventuelle mesure de réduction de risques.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle, SECTION 15: Informations réglementaires, SECTION 16: Autres informations.

Signification des abréviations et acronymes utilisés.

##### Acronymes

PBT = persistant, bioaccumulable et toxique

STOT = toxicité spécifique pour certains organes cibles

vPvB = très persistant et très bioaccumulable

##### Abréviations

Asp. Tox. 1 = Danger par aspiration Catégorie 1

Acute Tox. 4 = Toxicité aiguë Catégorie 4

Eye Dam. 1 = Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Eye Irrit. 2 = Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

**Nom du produit:** **SPE 1923**

Mention de danger

H302: Nocif en cas d'ingestion

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H318: Provoque des lésions oculaires graves

Cette FDS a été préparée en accord avec les Directives suivantes:

Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié

Règlement (CE) n° 1272/2008, comme modifié

Numéro de révision: 17.01.a

ENCC046

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur base de nos connaissances à la date de la publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.

## ANNEXES

Tel que fourni, ce produit n'est pas dangereux et ne contient pas de substances dangereuses qui:

- nécessitent un enregistrement sous REACH; ou,
- démontrent des effets pertinents qui exigeraient une évaluation de la sécurité chimique; ou,
- sont présents à des concentrations supérieures à leur valeur limite.

Par conséquent, conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, paragraphe 7, un scénario d'exposition n'est pas nécessaire en annexe de la fiche de donnée de sécurité.